



**Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région - Service pour personnes handicapées - Agrément.**

Par arrêté ministériel du 28 avril 2022, un agrément conditionné pour la durée d'un an, prévu par l'article 1<sup>er</sup> de la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique, est accordé à l'organisme gestionnaire « APEMH Hébergement et Services ASBL » ayant son siège à Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de son service d'information, de consultation et de rencontre nommé « Centre de Ressources Parentalité » sis 10, rue du Château à L-4976 Bettange-sur-Mess.

L'agrément prend cours le 2 mai 2022.

L'agrément est enregistré sous le numéro SICR 2016/4.

